

ENQUETE

SECTION : CHARLEROI – 16^{ème} division Marchienne-au-Pont - Section A

Le Collège communal porte à la connaissance du public qu'il a l'intention de proposer au Conseil communal :

Modification de la voirie communale – Suppression partielle de la Rue des Prairies (ancien chemin vicinal n°14) et de la Rue des Réunis (ancien chemin vicinal n°1) avec création d'une nouvelle voirie communale en servitude sur fonds privés à 6031 Monceau-sur-Sambre, en vertu du décret de la Région wallonne du 6/02/2014 relatif à la voirie communale.

Le dossier accompagné des plans, sera déposé pendant TRENTE jours lors de l'enquête publique, à dater du **23/09/2026** au **23/10/2026** inclus au Service Voirie, **il sera consultable uniquement sur RDV du lundi au vendredi, le matin de 8h30 à 11h30 et l'après-midi de 13h00 à 15h30** auprès de Monsieur **TAMBUYSER Damien** au 071/86.93.53 – Place Jules Destrée, 5 à 6060 Gilly.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège communal dans cet intervalle à l'adresse citée ci-dessus (en y indiquant vos coordonnées complètes, nom, adresse, n° de téléphone ou GSM, adresse e-mail).

La clôture de l'enquête (le cachet de la poste faisant foi) aura lieu à l'endroit sus-indiqué, le **23/10/2026** à onze heures du matin.

A Charleroi, le **15 SEP. 2026**

La Directrice adjointe
Responsable de la Division Voirie



Véronique VANDEBROUCK

Pour le Bourgmestre,
Par délégation, en vertu de
l'art.L1132-4 du CDLD



Eric GOFFART
2^{ème} Echevin